

ANNECY, LE LUNDI 15 JUILLET 2024

## VIE INSTITUTIONNELLE

### Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 15 juillet, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente sous la présidence de Martial Saddier. Voici une sélection des délibérations votées.

#### ▪ Action sociale et solidarité

- **81 900 €** versés entre 15 associations, œuvrant dans le champ de l'aide humanitaire, suite à un appel à projets lancé en mars dernier.
- **256 900 €** versés entre 12 organismes (communes, associations et structures) œuvrant dans le domaine de l'action sociale et la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.
- **244 000 €** répartis entre 6 entreprises, qui s'engagent à recruter des bénéficiaires du rSa et les accompagner dans la sphère socioprofessionnelle, dans le cadre du Programme départemental d'Insertion par l'Emploi (PDIE).
- **180 600 €** répartis entre 5 structures permettant aux bénéficiaires du rSa de rompre l'isolement et de les accompagner dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, dans le cadre du Programme départemental d'Insertion par l'Emploi (PDIE).
- **1 246 000 €** versés entre 26 organismes (communes, associations et structures intercommunales et publiques) portant 75 ateliers et chantiers d'insertion afin d'accompagner les bénéficiaires du rSa vers le retour à l'emploi.
- **200 000 €** à la commune de Domancy pour le projet de construction d'une maison de santé multi-sites ; **127 500 €** à la commune de Sâles pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en une maison de santé multi-sites ; **18 000 €** à la commune de Combloux pour le projet d'agrandissement de la maison de santé existante.
- Renouvellement des financements pour le fonctionnement des Centres de Santé Sexuelle, activités effectuées par le personnel de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Département : **634 600 €** pour le Centre Hospitalier Annecy-Genevois ; **240 100 €** pour le Centre Hospitalier Alpes Léman ; **124 000 €** pour les Hôpitaux du Mont-Blanc ; **251 600 €** pour les Hôpitaux du Léman.

#### ▪ Environnement/Agriculture/Forêt

- **75 000 €** au Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe pour la 3<sup>e</sup> phase de l'étude des réseaux d'assainissement et **78 900 €** au Grand Annecy pour l'étude globale de caractérisation de pollution aux PFAS de la nappe des Îles.
- **389 400 €** à la commune d'Ayze pour le projet d'aménagement du site des Lacs d'Ayze comprenant l'aménagement de sentier/cheminement, de pontons d'observation, d'un espace de loisirs et d'un parking de 20 places.

#### ▪ Éducation

- **1 279 000 €** de dotations complémentaires répartis entre 45 collèges publics pour faire face aux dépenses énergétiques.

- **2 563 800 €** répartis entre 23 collèges privés pour leurs projets de travaux ou d'acquisition d'équipements.

#### ▪ **Voirie**

- **225 000 €** à Annemasse Les Voirons Agglomération pour l'aménagement de 1 500 mètres de voie verte et 1 510 mètres de voie partagée sur le secteur 1, entre la frontière suisse et le bord de l'Arve sous le pont de zone à Gaillard, de la véloroute ViaRhôna.

- **393 300 €** à Thonon Agglomération et **196 600 €** à la Communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance dans le cadre du dispositif d'aide pour le transport des passagers sur les liaisons régulières lémaniques desservant un port français.

#### ▪ **Sport**

- **179 700 €** au Syndicat intercommunal du Pays d'Alby pour le projet de création d'équipements sportifs (terrain multisports, parcours gymnique, aire de fitness, etc) ; **60 000 €** au Syndicat intercommunal du Pays d'Alby pour le projet de création d'un pumptrack ; **1 000 000 €** à Annemasse Les Voirons Agglomération pour la construction du gymnase de Vétraz-Monthoux.

#### ▪ **Tourisme**

- **122 800 €** à la commune de Saint-Gingolph pour son projet d'amélioration de l'accueil de la plage municipale et de la plage du Brêt en renforçant l'accessibilité à tous, en améliorant l'environnement avec une zone d'ombre et une plage engazonnée, en effectuant l'extension du local sauveteur et en créant des sanitaires.

- **586 000 €** à la commune de Praz-sur-Arly pour son projet de renforcement de l'attractivité estivale du plan d'eau de Cassioz comprenant la mise en place d'un chalet d'accueil avec sanitaires, l'aménagement du site de baignade, l'amélioration des accès pour les PMR, la création d'une passerelle au-dessus de l'Arly pour relier la base de loisirs des Belles à la zone de baignade.

- **285 000 €** à la commune des Contamines-Montjoie pour son projet de réaménagement de l'Espace Loisirs des Loyers comprenant la création d'équipements sportifs pour tous, la désimperméabilisation et la végétalisation du site et la création d'une nouvelle patinoire démontable.

#### ▪ **Culture et Patrimoine**

- **50 000 €** supplémentaires et de manière exceptionnelle à l'Orchestre des Pays de Savoie, en complément de la subvention de 365 000 € attribuée en février dernier, afin de faire face à la situation financière actuelle.

#### ▪ **Solidarité territoriale**

- Hausse de la contribution financière annuelle du Département, la portant à **50 283 600 €**, soit une hausse de 2 %, en faveur du SDIS74 afin de poursuivre ses engagements pour l'année 2024, hors financement du dispositif Savoir Secourir.

#### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Perrine LODS**

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

**Leslie GUILLEMAIN**

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse